

femmes protestantes

Communiqué de presse, 15 août 2024

Réforme de la LPP: nous disons «non». femmes protestantes soutient les femmes en situation de précarité.

Le 22 septembre 2024, le peuple se prononcera sur la réforme de la LPP. Nous refusons la réforme et sommes solidaires avec les femmes en situation de précarité. Avec les près de 227 000* femmes qui ne toucheront aucune prestation du 2^e pilier même après l'abaissement du seuil d'entrée à CHF 19 845.-.

Selon les projections, 340 000 femmes et leurs employeurs cotiseront davantage qu'aujourd'hui au deuxième pilier si la réforme est adoptée. Cet argent manquera aux personnes à faibles revenus dans leur quotidien. Il n'est pas clair si elles toucheront un jour effectivement une rente plus élevée. femmes protestantes ne voit donc pas dans la réforme de la LPP une amélioration durable du système.

La prévoyance des travailleuses et travailleurs dans le secteur des bas salaires restera précaire. Le travail de care ne sera pas assuré dans le deuxième pilier. L'assurance en cas d'emplois multiples n'est toujours pas réglementée. Ces injustices du système génèrent la pauvreté des femmes à la retraite. Nous recommandons donc de voter «non» à la réforme de la LPP.

Dans notre [position](#) sur la réforme de la LPP, nous expliquons notre raisonnement en détail.

* Source des chiffres: Étude de la BSS, Auswirkungen der BVG-Reform, Bâle, 21.3.2024 (en allemand) // Résumé en français sur le site d'alliance F ([Auswirkungen der BVG-Reform \(bss-basel.ch\)](#)) // (<https://fr.alliancef.ch/news/lpp>)

Contact médias:

Elsa Horstkötter
femmes protestantes (anciennement FPS)
Responsable communication et communauté
elsa.horstkoetter@femmesprotestantes.ch
+41 31 333 06 08 (ma, me, ve)

Si vous avez des connaissances qui souhaitent figurer sur notre liste de diffusion, n'hésitez pas à m'envoyer un e-mail.